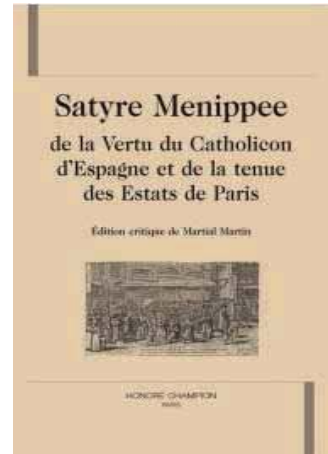




LIVRES

Satyre Menippée de la vertu du catholicon d'Espagne..., édition critique, Paris, Champion, 2007, CLXXIII + 751 p.



Il s'agit du plus célèbre des pamphlets de la fin du XVI^e siècle ; cette attaque sévère portée contre les états généraux que la Ligue convoqua en 1593 afin de pourvoir à l'élection d'un roi de France catholique, a été considérée, comme l'un des événements majeurs qui servit l'accession d'Henri IV au trône.

Ce genre d'écrit était jusque-là inconnu du public, et le projet moral des rédacteurs, proprement inouï, surprit grandement les contemporains. Un goût nouveau émergeait avec cette œuvre dont le succès ne devait se démentir pendant longtemps.

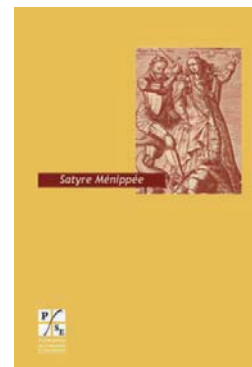
Après que le manuscrit eut circulé sous le manteau au plus fort des troubles, de nombreuses éditions se succédèrent dans les années 1594-1595. Le choix de la forme libre de la satire permettait, en effet, d'accueillir une matière toujours plus riche qui s'organisa autour de la trame originale, pour offrir finalement les traits si caractéristiques de ce texte.

Pour la première fois, sont proposés, à la fois, la version la plus complète du texte et les manuscrits d'origine. Un riche appareil critique facilite la lecture de ce document historique de première importance et de ce monument de la littérature.



Satyre ménippée, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, « Textes et Contre-Textes », n° 10, 2010.

Une édition plus accessible, en particulier à destination des étudiants en licence ou mastère de lettres.



Rares sont les œuvres littéraires qui ont laissé une telle empreinte dans l'Histoire ; la *Satyre Ménippée* a, dit-on, permis à Henri IV de devenir roi. Pour y parvenir, elle a su imposer une vision forte et nouvelle de la nation France, libérée d'une référence étroite au catholicisme, une construction monarchique inouïe sous couvert de la tradition, une fiction de circonstance tout de suite portée à la hauteur d'un mythe commun et étonnamment encore ardente quatre siècles plus tard.

Depuis l'assassinat d'Henri III, l'avenir du pays est, comme le sort des armes, indécis. En 1593, les ligueurs ultra-catholiques, hostiles à l'accession au trône d'Henri de Navarre, un « hérétique relaps », réunissent les états généraux pour élire le plus apte d'entre eux à régner sur la France. Jouant sur les infâmes dogmatismes, les ambitions éhontées et les manœuvres les plus cyniques et les plus grossières qui s'y étalent au grand jour, un manuscrit circule, mordant, acerbe, sarcastique comme jamais, n'hésitant pas à dénoncer nommément les plus hauts responsables du mouvement, à travers des harangues qu'ils sont censés prononcer successivement lors des états et qui dévoilent, sous les couleurs de l'éloge ironique, leurs plus noires motivations. Dans sa lignée, mais plus polie, davantage nourrie de la culture et des lettres humanistes, plus plaisante, la *Satyre Ménippée* sort des presses royales : les qualités littéraires qui s'expriment dans une amplification des discours, parfois en latin ou en italien, dans un pittoresque nouveau, une carnavalisation accentuée, une référence renforcée à Rabelais ou encore dans l'interpénétration du vers et de la prose en assurent le succès pour longtemps.

Du XVII^e au XIX^e siècle, cette œuvre ne laisse de constituer une référence politique fondamentale. En outre, elle garde, pour nous encore, comme l'un des chefs-d'œuvre de la littérature satirique, sa pleine place entre Rabelais et *Les Provinciales*.



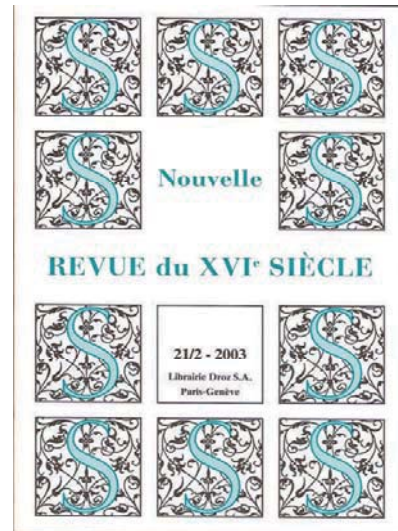
Pierre de L'Estoile, *Journal du règne de Henri IV: 1603-1605* (éd. crit. sous la dir. de G. Schrenck), Genève, Droz, 2010.

Le témoin le plus attentif de l'édition polémique et des rumeurs du début du XVII^e siècle a laissé deux manuscrits pour les années 1604-1606 (l'un aujourd'hui à Troyes, l'autre à Paris). Les différentes strates, les diverses provenances des matériaux et l'ancrage dans l'actualité constituent une difficulté tout à fait particulière pour l'édition scientifique.



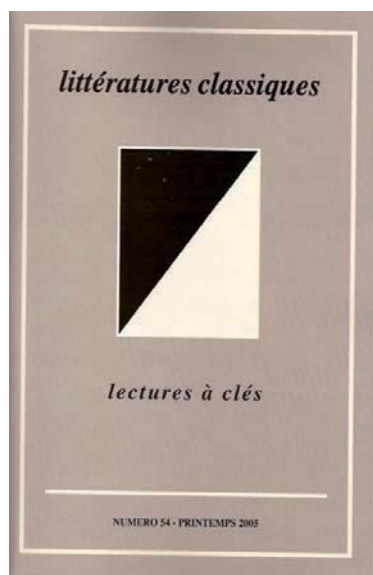
ARTICLES

« Portrait de l'orateur en alchimiste : Le discours hermétique et l'écriture satyrique sous la Ligue (1584-1598) », *La Nouvelle Revue du Seizième Siècle*, 21/2, 2003, p. 71-84.



PROPOS

On comprend aisément qu'il s'agit, avant tout, de part et d'autre des deux camps de dénoncer, sous les traits de l'alchimie, les conceptions fautives de l'autre au mieux comme une supercherie qui en imposerait aux naïfs, au pire comme une illusion satanique ; mais au-delà, le rejet de l'autre comme charlatan entraîne le texte dénonciateur lui-même dans la logique de fonctionnement du discours alchimique : alchimie noire contre alchimie blanche en quelque sorte, calcination contre sublimation. L'utilisation de la figure de l'alchimiste apparaît dès lors davantage comme la marque plus générale du fonctionnement du texte satyrique, du texte adverse comme du mien ; blanche ou noire, cette figure désignerait l'alchimie de l'écriture satyrique, sa nature fondamentalement ésotérique. En quoi la figure du charlatan peut-elle apparaître comme centrale dans les polémiques des années 80-90, comme moyen de condamner la parole de l'adversaire comme un obscur mélange, un poison ou venin voire un charme diabolique, au service d'un rêve insensé, d'un désir effréné de pouvoir ? Dans quelle mesure la métaphore du contrepoison informe-t-elle le texte dans sa dimension ironique, comme le renversement d'une parole dévastatrice, et constitue-t-elle la première marque d'un projet d'écriture plus global que l'on pourrait qualifier d'alchimique ? Comment, dans ce contexte, passe-t-on d'un modèle alchimique de la discontinuité, à un modèle hermétique de l'ordre ; en quoi la figure de l'alchimiste permet-elle de mieux comprendre la discordia concors comme la tension fondatrice de la satire entre la déconstruction du discours adverse et la construction d'un discours positif ?



« De la satire narrative au roman à clés : satyres menippees et satyrica », *Littératures classiques* (« Lectures à clés. Pratiques et méthodes »), Printemps 2005.

PROPOS

S'il est une période où la lecture à clé s'impose comme l'un des modes privilégiés de la recherche en littérature, c'est bien le XIX^e siècle, comme en témoignent les deux grands recueils de clés de Quérard et Drujon. Dans ces « trousseaux de clefs » selon l'expression de Nodier, une place extrêmement importante sinon exclusive est réservée aux œuvres satiriques, suivant le vœu du bibliothécaire de l' Arsenal: « Des bibliographes très spirituels et très instruits nous promettent depuis plusieurs années de soulever *le voile sous lequel certains auteurs satyriques ont eu intérêt à cacher leurs personnages*. [...] Ce n'est pas que *les clefs des auteurs satyriques* ne soient un peu partout, mais on ne les trouve réunies nulle part ». En référence à une certaine conception de la satire et autour de la question du nom des personnes, le livre à clef et l'œuvre satirique se voient assimilés. Dans les catalogues que dressent ces ouvrages on peut donc lire, comme on s'y attend, des notices sur les *Sardi uenales, satyra menippea in saeculi huius homines plerosque inepte eruditos* de Pierre Cunæus, la *Satyre Menippee de la vertu du catholicon* de 1594 et surtout *l'Euphormionis Lusinini Satyricon* de John Barclay, c'est-à-dire les œuvres les plus représentatives de ce que l'on désigne souvent comme le genre de la « satire ménippée ». Les deux répertoires délimitent un *corpus* et même dessinent un *genre* du livre à clef: leur mode de fonctionnement - la liste par classement alphabétique - tend à naturaliser cette catégorie, à la déshistoriciser et à faire oublier ses origines et ses métamorphoses; or, il semble que c'est justement autour des genres nouveaux de la « satire » de la fin du XVI^e siècle, avec notamment le dépassement du modèle horatio-juvénalien vers d'autres formes ou d'autres enjeux, que se constitue le livre à clef. L'examen précis dans leurs singularités des œuvres au cœur de ces mutations permettra de mieux comprendre la genèse même des pratiques d'écriture et de lecture à clé.



« Entre mouvement et repos, l'ironie à la fin du XVI^e siècle. L'exemple du *Moyen de parvenir* de Béroalde de Verville », *Texte*, n° 37/38, Toronto, Presses Universitaires, 2005.

www.chass.utoronto.ca/french/litera/Revue_Texte/martin.pdf



PROPOS

C'est à la fois le projet de ce texte de la toute fin du XVI^e siècle totalement inclassable qu'est *Le Moyen de parvenir* et la difficulté (irréductible ?) de sa réalisation qui sont exhibés, dans le cadre même de l'œuvre, lorsque l'un des convives du sympose pose cette question impromptue : « *Ce serait donc le mouvement perpétuel ?* ». En effet, dans le temps même où ce texte tente de représenter le monde en mouvement, il questionne la possibilité de tenir un discours sur le changement, comme le soulignait déjà André Tournon, dans l'un des articles les plus stimulants de la critique « béroaldienne » : « Observons cependant que de tels discours [*i. e.* des « discours du changement »], qu'ils se veuillent objectifs ou s'abandonnent aux fantasmes, prétendent saisir synthétiquement les processus de mutation qu'ils prennent pour objet ; et de ce fait, en fixent l'image, si mouvant que soit leur référent. [...]. C'est à cette sclérose contagieuse des signes que Verville porte atteinte, en faussant systématiquement les structures discursives et narratives de son ouvrage. »

Autrement dit, le discours sur le mouvement se doit d'être un discours en mouvement ; cependant, par-delà (ou en deçà de) cette observation qui conclut le propos d'André Tournon, il reste à concevoir, précisément, par quel(s) moyen(s) le langage peut s'émouvoir, en s'intéressant particulièrement à l'emploi de tropes, et à ce *détournement* radical, du même au profit de l'autre, que constitue l'ironie : « *Tout se transforme, tout est meuble, fluent, changeant. L'ironie proteste contre le rationalisme statique et rend hommage à la temporalité de la vie ; l'ironie dit à sa manière que toute l'essence de l'être est de devenir, qu'il n'y a pas d'autre manière d'être que de devoir-être, que la conscience est le contraire d'une chose.* ». En effet, c'est à partir de l'unique catégorie de l'ironie que semble pensable l'ensemble des aspects de la mise en mouvement du langage, de l'utilisation de jeux de mots aux enchaînements bizarres de contes, d'anecdotes et de commentaires⁷, tant le domaine d'application de ce concept est vaste ; mais ce sera justement, en même temps, une difficulté majeure que de prendre en compte toutes les figures (*sic*) de cette réalité fuyante ou de cette « créature protéenne » qu'est l'ironie, pour reprendre l'expression de Jankélévitch.

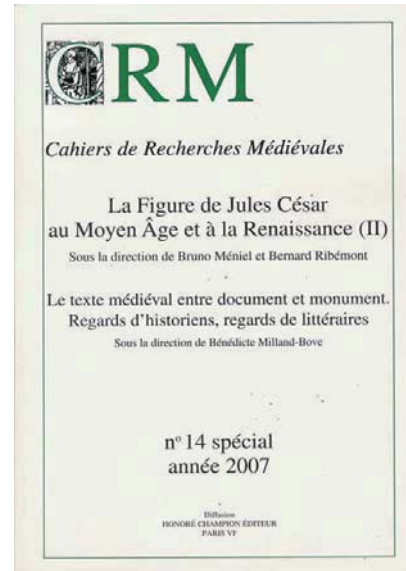


« Vers et prose chez les grands rhétoriciens de la cour de Bourgogne », in *Le Moyen Français*, CERES, Montréal, 57-58/2005-2006.

Dans la production littéraire liée de près ou de loin à la cour de Bourgogne, les prosimètres sont l'objet d'une attention tout à fait particulière significative de la position charnière que l'on reconnaît aux «grands rhétoriciens» dans une vision, pour tout dire, téléologique de l'Histoire des Lettres où « *l'opus magnum* » des poètes de la fin du XV^e siècle, selon le mot de Guy, annonce tout à la fois la bergerie, la folâtrie voire la satire ménippée. C'est sans doute cette vision biaisée qui est à l'origine de nombreuses lectures partielles et partiales, sinon de mécompréhensions, qui imposaient l'étude de la prose et des vers chez les rhétoriciens de la cour de Bourgogne. Nous avons préféré mettre en avant le vocable de «rhétoriciens bourguignons» ; car il ne s'agit pas de se limiter à la production des grands rhétoriciens à la cour de Bourgogne (pensons aux errances «courtisanes» d'un Jean Lemaire de Belges), mais de caractériser une forme commune à des poètes bourguignons qui partagent une origine (fût-elle problématique: entre la France et l'Empire) et un art qui tend à se définir dans cette origine à travers une généalogie reconnue de l'autorité: aussi nous restreindrons-nous aux trois grands rhétoriciens Chastelain, Molinet et Lemaire de Belges qui ont assumé (du moins pour les deux derniers) un héritage que l'on pourra désigner comme bourguignon. Que le poème s'écrive ou non à la cour de Bourgogne, il continue à s'inscrire dans un art issu d'elle et par là parle encore d'elle dans l'impossibilité ou la difficulté d'y réaliser encore une telle œuvre, parle d'elle au prix de ce qu'elle fut. Une étude complète sur « vers et prose » aurait dû envisager des aspects aussi divers que les caractéristiques respectives de chacune des formes et leurs enjeux singuliers, la capacité d'accueil de la prose (le rôle et la fonction de la citation de vers isolés ou de pièces plus étendues, voire plus fondamentalement la question de la sentence et de l'autorité morale), la «contamination» plus problématique ou du moins l'influence d'une forme sur l'autre (la résurgence des vers dans la prose, la question de la prose imagée ou celle de la prose cadencée et rimée, ou à l'inverse le prosaïsme des vers voire leur disparition dans la prose par le travail du dérimage). Prétendre vouloir limiter la réflexion au prosimètre, c'est implicitement admettre une définition restrictive du terme. Pour tout dire, l'utilisation du mot prosimètre est rare; dans l'ouvrage *Verse with Prose From Petronius to Dante: the art and scope of the mixed form*, Peter Dronke justifie la limitation de son propos aux œuvres dans lesquelles les vers sont davantage qu'une citation ou une parodie, un ornement inessentiel ou une allusion, c'est-à-dire où ils sont substantiels, par un précédent historique: le concept de *prosimetrum* apparu, semble-t-il, dans les *Rationes dictandi* de Hugues de Bologne qui le définit comme la troisième espèce de *mensuratum dictamen* derrière les *carmina* et les *ritbmi*, une forme mixte contenant à la fois vers et prose. Un traité anonyme plus tardif donne comme exemple du *prosimetrum dictamen* la *Consolatio Philosophiae* de Boèce. Le caractère « essentiel » du vers dans le prosimètre devrait amener à rejeter les grands genres en prose qui ne laissent qu'une place marginale aux vers voire parfois seulement à la prose rimée et cadencée. Pourtant les frontières du genre semblent, dans les faits, plus difficilement assignables: quelle place doivent précisément tenir les pièces de vers (ou la prose) pour que l'on soit dans le domaine du prosimètre, du «poème mixte» pour reprendre l'expression de Dupire?



« Les Vies parallèles de César », *in César au Moyen Âge et à la Renaissance, Les Cahiers de Recherches médiévales*, n°spécial 14, année 2007.



PROPOS

On souligne souvent, en opposition à sa vivacité au Moyen Âge et à la Renaissance, le déclin de l'exemplarité de César après le XVI^e siècle. C'est aux raisons de cette déperdition symbolique que nous aimerions nous attacher en étudiant, dans la sphère politique et à travers les supports (littéraires ?) les plus variés (rumeurs, libelles, éloges, théâtre, inscriptions et monnaies), comment, en France, cette figure encore polyvalente et riche de possibles dans la seconde partie du XVI^e siècle a trouvé dans Henri IV un référent à ce point exclusif qu'il a sinon interdit du moins profondément restreint l'utilisation politique de cette image au XVII^e siècle.



RHR

REFORME
HUMANISME
RENAISSANCE



ASSOCIATION D'ÉTUDES SUR
LA RENAISSANCE, L'HUMANISME ET LA RÉFORME

N°61

« Entre veines satirique et gauloise: les 'états du monde' dans le recueil Montaignon » in *La Veine gauloise et satirique dans le Recueil de poésies françaises des XV^e et XVI^e siècles d'Anatole de Montaignon et James de Rothschild*, R. H. R., n° 66, juin 2008.

PROPOS

Le genre des états qui couvre théoriquement les deux pans de la rhétorique épideictique (éloge et blâme) est surtout pratiqué dans le cadre d'une écriture critique qui correspond souvent à la gauloiserie, naïve et joyeuse, mais l'abandonne parfois pour la satire railleuse et amère. L'inversion de toutes les catégories sociales typique du genre peut participer d'un rire universel, de cette « moquerie irrésistible du Gaulois », de « cette gaieté insouciant, négligée, un peu enfantine, qui se rit des choses auxquelles elle ne peut rien [les mauvaises récoltes, le renchérissement des denrées mais aussi parfois les troubles ou la guerre], et pour qui ce rire est une consolation, une indemnité » : la force vitale du monde est garante de la fin des calamités qui s'abattent sur les états. Mais, parfois, la structure des états permet de désigner les responsables dans un grand rire de dénigrement ; elle signifie la coupure, la scission sociale, l'impossibilité d'une unité qui ne peut plus se rechercher dans une joie originelle (la gauloiserie). Dès le XIX^e siècle, dans les travaux des érudits littéraires, et aujourd'hui plus volontiers en se référant à Bakhtine, on assigne souvent à ces rires une place précise dans l'histoire, en fixant la transition aux alentours de la fin du XVI^e siècle ; l'examen des « états du monde » montre que, déjà bien avant, ces rires coexistent, s'expriment dans la proximité d'un genre et s'y confrontent. Peut-être, plus que dans l'un ou l'autre type de comique, comme le pensait Montaignon, le caractère national devrait-il se trouver dans la tension entre les deux rires, dans le passage, presque insensible, d'une postulation à une autre.

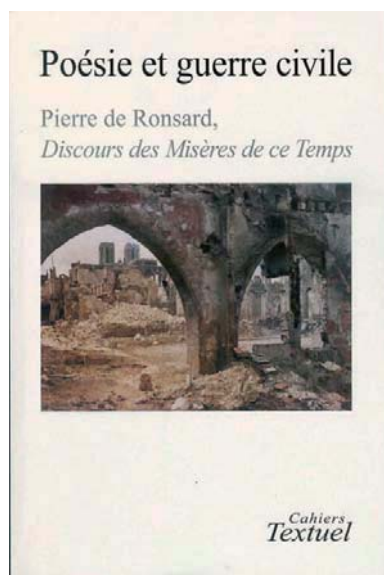


« De *La Vertu du catholicon* à la *Satyre menippée* : Les Libelles diffamatoires et l'émergence d'une nouvelle conception de la satire », in *La Satire dans tous ses états*, direction Bernd Renner Genève, Droz, « CHR », 2009.



PROPOS

D'un point de vue moderne, la *Satyre Menippée de la Vertu du catholicon d'Espagne* de 1593-1594 apparaît comme l'ultime expression d'une littérature satirique particulièrement fertile tout au long du XVI^e siècle. Le terme de nos réflexions sur ce genre polymorphe, comme en atteste l'ensemble des contributions à ce recueil, nous amène à nous questionner sur sa nature, ses limites et ses rapports à des catégories voisines comme les « libelles diffamatoires » selon l'appellation d'alors. Pour proposer une lecture de ce texte, il nous faudra, d'abord, mieux cerner le contexte politique qui, seul, explique l'élaboration et les modifications d'un texte polémique, le « roi des pamphlets », devenu, au fil du temps, un des chefs d'œuvre de la littérature française. Sans doute sera-t-il nécessaire, à ce point, de combler les attentes d'une étude sur la satire (d'un point de vue moderne) en nous attachant au motif de la carnavalisation politique, aux rapports entre la satire et la rhétorique et à la question de l'esthétique satirique. Mais, il conviendra de dépasser cette approche forcément décevante pour se questionner sur l'apport du texte à la perception du fait satirique à la fin du XVI^e siècle.



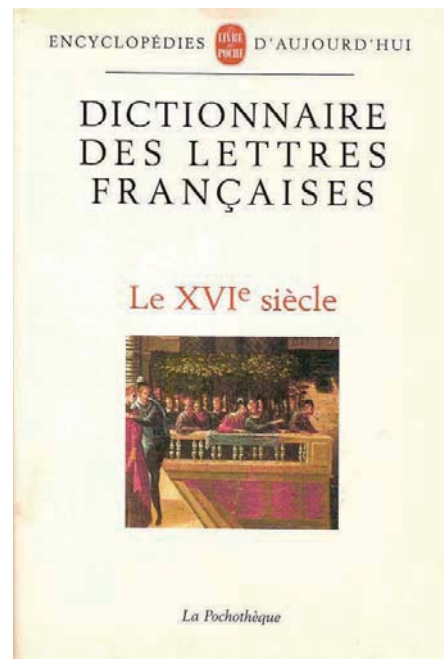
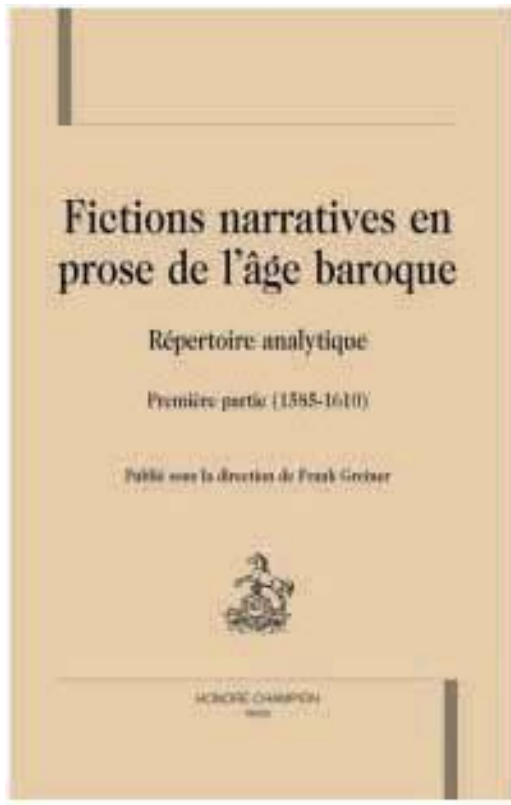
« La Polémique ronsardienne ou les paradoxes d'un dialogue de sourds », Cahiers Textuel n° 33
« Pierre Ronsard, *Discours des misères de ce temps* : Poésie et guerre civile », 2009.

PROPOS

Les *Discours des misères de ce temps* et les réponses protestantes rassemblées par Jacques Pineaux participent d'une polémique qui mérite d'être appelée ronsardienne à plusieurs titres : d'abord parce que Ronsard en est l'acteur principal, qu'il se place au centre de la querelle, qu'il semble incontournable dans le « débat d'idées » des années 1560-1563 ; peut-être aussi parce qu'il est, selon les réformés, à l'origine même des échanges, le premier à avoir ouvert les hostilités ; plutôt parce qu'il en fut la première victime, si l'on en croit le poète vendômois, ou surtout parce qu'il en fut l'objet principal, la cible, dans une polémique qui devint justement très vite personnelle ; enfin, et ce n'est pas la moindre des raisons, parce que l'ensemble des textes paraît écrit à la manière de Ronsard, en suivant l'art et l'enseignement du poète, semble ressortir à une même poésie ronsardienne. L'œuvre même de Ronsard accueille dans ses différentes versions tel ou tel fragment de ce vaste corpus, renvoie à tel ou tel texte, propose une lecture de tel ou tel autre. Nous sommes donc fondés à lire ce recueil comme « dialogue », d'abord compris comme recherche d'accord, puis, indépendamment de ses résultats, comme un échange, éventuellement conflictuel, qui implique, bien sûr des propositions, des réponses et des répliques, mais aussi des emprunts de part et d'autre.



Diverses notices sur la *Satyre ménippée*...





PUBLICATION D'ACTES



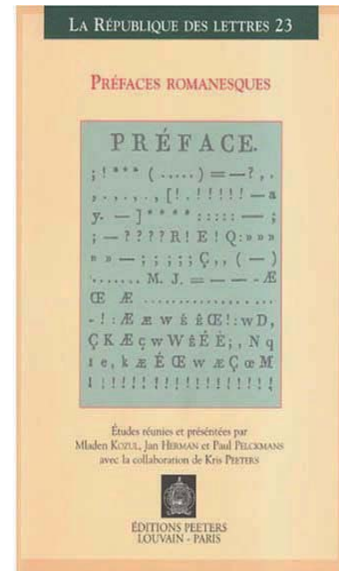
« La Contribution de Pierre Pithou à la *Satyre Ménippée* : L'illustration paradoxale d'une conception exigeante du talent oratoire » in *Les Pithou, les lettres et la paix du royaume* (éd. M.-M. Fragonard, P. Leroy), Paris, Champion, 2003.

PROPOS

L'intérêt majeur de la question de la paternité du texte pourrait résider dans la possibilité de reconnaître, ici ou là dans *La Vertu du Catholicon*, la réalisation plus achevée des linéaments d'une rhétorique de l'élite gallicane du Palais telle qu'avait pu l'ébaucher Pithou jusque là dans certains textes comme son introduction aux *Déclamations* de Quintilien. Dans la forme dramatique de ce *ludus* qu'une édition de la fin de 1594 sous-titrée *Abrégé de la Farce des Estats de la Ligue...* rapproche très nettement de l'esthétique comique populaire, se jouerait, ainsi, « la revanche de ce qui est comprimé au Palais », pour reprendre l'expression de Marc Fumaroli concernant plus particulièrement l'intérêt des avocats du XVII^e siècle pour le théâtre et ses possibilités d'expression illimitées. Cependant, les modèles d'éloquence mis en avant par Pithou dans la *Satyre Ménippée* risquent à tout moment, dans le contexte dynamique d'une esthétique *farci* ou *saturée*, où chaque nouvelle forme vient disqualifier la précédente, de se transformer en contre-modèles et de ne souligner en dernier lieu que les limites de la rhétorique judiciaire. Plus que toute autre forme, la ménippée donnait, en fait, peut-être à cet avocat consciencieux et effacé la possibilité, dans le contexte des troubles de la Ligue, d'une expression paradoxalement à la fois obstinée et modeste, militante et polie. Dès lors, en quoi le recours au ridicule, habituellement rejeté par la rhétorique judiciaire, est-il exigé dans le cadre du projet de reconstitution de la rhétorique délibérative qu'est celui de la *Ménippée*, ou encore en quoi la forme pseudoencomiastique est-elle nécessaire à l'émergence d'une éloquence politique exigeante? Par quel paradoxe l'acceptation de la contingence du discours politique constitue-t-elle la marque la plus forte de son exigence, c'est-à-dire dans quelle mesure une rhétorique délibérative sévère ne se doit-elle pas de provoquer en dernier recours sa propre évacuation? Enfin, en quoi la rémanence d'un *éthos* stoïque permettrait-elle de dépasser les apories du délibératif dans l'affirmation de la possibilité d'un éloge plein, que la voix du sage est seule capable de prendre en charge?

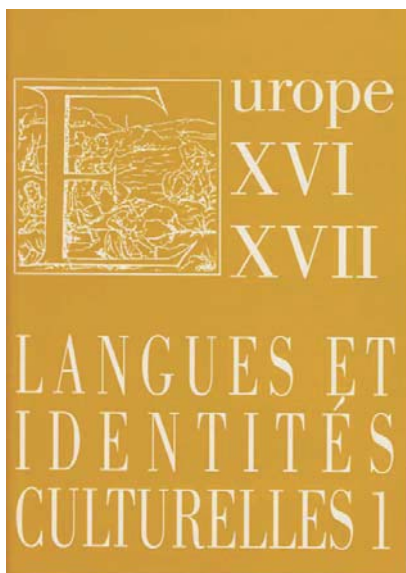


« Préfaces narratives et projet satirique dans la *Satyre Menippeae* et son *Supplement* » in *Préfaces romanesques*, Leuven, Peeters, 2005.



PROPOS

La satire ménippée est un genre nouveau à la fin du XVI^e siècle, exhumé ou plutôt inventé par Juste Lipse en 1581 ; les préfaces sont un lieu essentiel pour justifier du caractère spécifique du genre entre fiction narrative et projet satirique. *La Satyre Menippeae de la vertu du Catholicon* de 1594 sacrifie le récit-cadre du songe pour une fiction mettant en scène le parcours du manuscrit de la relation des états généraux de 1593 par un Florentin, volé à son maître par un laquais ligueur, envoyé à Rome sous la responsabilité d'un moine, intercepté puis traduit par de nobles partisans d'Henri IV : ce cadre, expliquant la forme (une collection de pièces rares et diverses) et le ton satirique (par le regard étranger) sera démenti par un « second avis de l'imprimeur », toujours fictionnel, mais aussi théorique. Le *Supplement* de 1595 propose dans son péri-texte le même type de jeu lucianesque. En quoi ces artifices littéraires préparent-ils à l'alliance dynamique de la fiction et de l'histoire politique fondatrice du genre de la ménippée ?



« Conflits linguistiques et conscience nationale autour des états généraux de la Ligue de 1593 » in *Langues et Identités culturelles*, Nancy, Presses Universitaires, 2005.

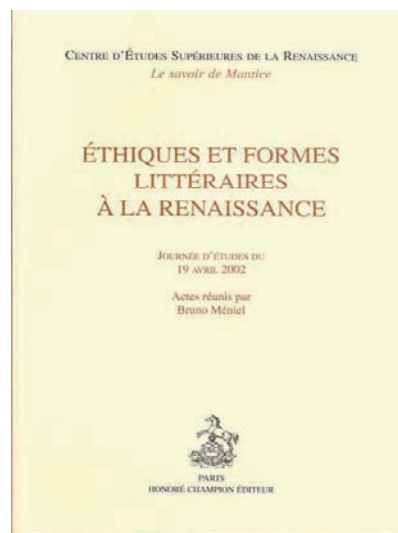
PROPOS

Se présentant liminairement comme la traduction française des mémoires d'un Florentin de passage à Paris lors des états généraux de 1593, la *Satyre ménippée* pose d'emblée la question des langues étrangères et de leurs particularités : comment a-t-on pu « approprier [le discours italien] à la naïveté Française » ? Seuls des gentilshommes fidèles au roi ont pu réaliser cette traduction ; car si les Ligueurs connaissent bien l'italien, ils sont bien incapables de rendre le discours étranger en bon français. La fracture politique passe donc par les langues et par la langue entre ceux qui honnissent le « Biarnois » et ceux qui révèrent le « Roi de France ». La postface de l'éditeur relance le débat : un ouvrage aussi français par son naturel peut-il réellement être une traduction ?

Mais surtout, l'œuvre met en scène un débat qui intervient lors des états généraux, débat fort important malgré les apparences : peut-on prononcer une harangue dans une autre langue que le français ? Le latin ou l'espagnol que l'on avait pu entendre lors de certaines séances marquaient de manière fort nette les influences qui se jouaient dans l'élection d'un roi catholique contre les droits de l'héritier « hérétique » Henri de Navarre. Dans la harangue macaronique du cardinal de Pelvé, la *ménippée* condamne, à travers leur « double langage », tous les Français italianisés ou espagnolisés ; contre eux se dresse le colonel d'Aubray, seul capable de proposer une haute éloquence française, seul aussi à appeler à reconnaître le roi Henri IV.

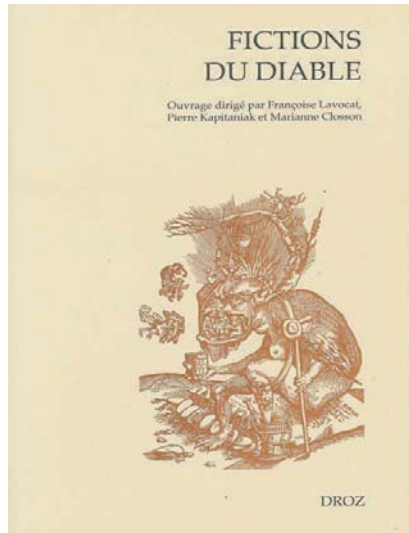


« La satire ménippée : genre stoïcien ? », in *Éthiques et formes littéraires à la Renaissance*, Paris, Champion, « Le Savoir de Mantice », 2006.



PROPOS

Qu'est-ce que la satire ménippée ? On s'accordera, le plus souvent, à dire qu'il s'agit d'un genre qui mélange le vers et la prose. Cette confusion fréquente avec le *prosimetrum* interdit *a priori* toute perception du genre autre que formelle. Or, un rapide aperçu des textes qui se revendiquent de ce genre à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle ne laisse aucun doute sur l'invalidité de cette définition. La forme importe peu au final et une satire ménippée se définit davantage par son ton : elle s'organise autour de la figure du satiriste qu'elle contribue très nettement à construire ; avec elle, la satire se libère des influences d'Horace et Juvénal ; elle devient le lieu d'expression d'un sujet en rupture.



« La Propagande sous la Ligue: de la 'hantise démoniaque' au désangoissement » in *Fictions du diable*, Genève, Droz, 2007.

PROPOS

« L'imaginaire démoniaque » a beaucoup servi les desseins des prédicateurs zélés de la Ligue dans les invectives qu'ils lancent d'abord contre Henri III et ses conseillers, particulièrement les mignons, puis à l'encontre d'Henri IV et de ses sympathisants, les tièdes « politiques ». Les décrets successifs de la Sorbonne relevant les sujets de leur devoir d'obéissance en janvier 1589 à la nouvelle du « coup de majesté » d'Henri III ou soulignant l'impossibilité de recevoir Henri de Bourbon dans l'Eglise et *a fortiori* comme roi de France. De nombreux libelles « politiques » dénoncent la rhétorique à l'œuvre chez les Boucher, Guincestre et Aubry, tentant parfois de retourner cet imaginaire sous l'espèce de « péché de la langue ».

Parmi ces productions, *La Demonologie de Sorbonne la nouvelle* surprend par ses qualités littéraires, dans la lignée des grands éloges paradoxaux de l'époque et par son projet : l'ironique décret de la Sorbonne présenté ici décline, certes, les nouvelles hérésies publiées par une faculté de théologie bien peu fidèle à ce qu'elle fut ; mais il se focalise sur les seuls aspects politiques et réduit l'hérésie de l'institution au seul crime de lèse-majesté. En quelque sorte, loin de se limiter au retournement d'une rhétorique qui reconduirait l'imaginaire eschatologique, *La Demonologie...* neutralise les discours adverses et évacue les peurs sur lesquels se fonde le mouvement ligueur : ne reste plus, pour elle, que le champ politique.

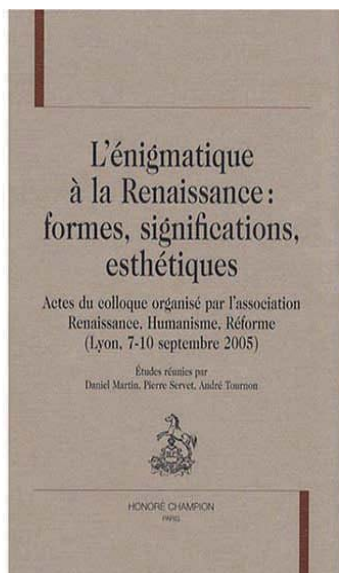


« La Postérité de la *Satyre Menippée* », *La Postérité de la Renaissance*, P. U. de Lille 3, « Travaux et Recherches », Lille, 2007.



PROPOS

Après une période d'éclipse qui coïncide *grosso modo* avec l'absolutisme et la disparition de l'éloquence parlementaire (à la fois modèle d'écriture et objet de critique de la *Satyre Menippée* de 1593), il faut attendre la Révolution française pour voir la *Menippée* exercer une forte influence : au XIX^e siècle, elle accompagne chacun des changements de régime ; le critique et académicien, Jules Janin reconnaît en elle l'une de « ces terribles compositions qui signalent la fin ou le commencement d'un Empire ». A l'occasion de la crise de mai 1877, paraît la *Satyre Ménippée de la vertu du Catholicon de Rome et de la Sainte Ligue du Sacré Cœur*. Elle reproduit très fidèlement l'organisation de l'original, s'ouvre sur un « Advis de l'imprimeur » qui reprend la définition de « ménippée » et évoque le parallèle possible entre le Catholicon et le Syllabus, le recueil adressé aux évêques par Pie IX, se poursuit avec une procession au Sacré-Cœur de Montmartre, et se conclut par les harangues de différents responsables politiques et surtout du citoyen Bonsens-Bonnefoi, résigné à la République, face aux contradictions des camps royalistes et bonapartistes. Le nationalisme de cette figure de proue de l'école républicaine qu'est la *Satyre Menippée* n'aura cependant plus grand succès au XX^e siècle ; ce texte réédité pour la dernière fois « en contrebande » durant l'occupation ne parlera plus à une France occupée à la construction européenne et plus guère préoccupée d'invasions qu'elles soient espagnoles ou allemandes. Comment un texte de la Renaissance finissante a-t-il pu à ce point habiter l'imaginaire politique contemporain ? Telle est la question à laquelle nous tenterons d'apporter une réponse.



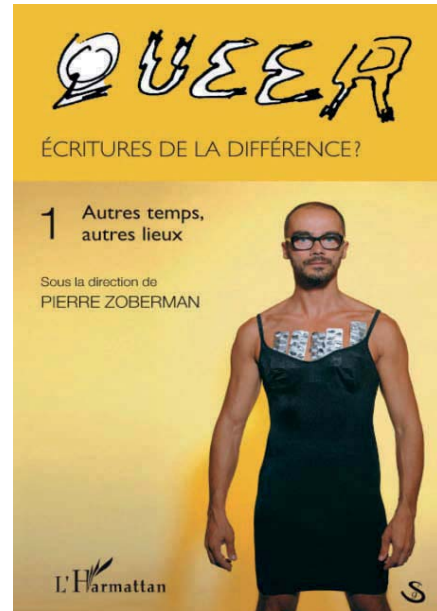
« L'énigmatique et les mutations de la satire ménippée de Juste Lipse à John Barclay » in *L'Enigmatique à la Renaissance: formes, signification, esthétique*, dir. D. Martin, P. Servet et A. Tournon, Paris, Champion, 2008.

PROPOS

Voir dans l'appellation générique de satire ménippée une énigme pourrait apparaître comme la conclusion facile, gratuite et artificielle de la manie réflexive qui marque la critique littéraire : la satire ménippée serait, comme nom, une *image obscure* qui tente de rendre compte d'une écriture nouvelle qui révolutionne une satire jusque-là lucilienne en recourant à des traits participant de traditions extérieures à ce genre et singulièrement issus de l'énigme. Mais la postface de la *Satyre Menippée de la vertu du catholicon d'Espagne* elle-même justifie un tel rapprochement : l'explication de l'expression « satire ménippée » y est mise sur le même plan que les développements sur le *biguiero d'infierno*, allégorie prolongeant et concurrençant l'image du *catholicon*, de ce remède universel vanté par des charlatans au début de l'œuvre, métaphore du prétexte de religion exploité par les ligueurs et si vivement dénoncé par les rédacteurs partisans d'Henri IV. Appeler la *Vertu du catholicon* (titre original du libelle) *Satyre Menippée* ou la Ligue *biguiero d'infierno* est, pour l'imprimeur censé écrire ce discours explicatif, énigmatique au même titre ; sur ces deux points, le texte est étonnamment similaire : il ne s'agit pas (ou plus) de dire que ce qui se cache derrière l'*biguiero d'infierno* (ou la *Satyre Menippée*) est la Ligue (ou la *Vertu du Catholicon*) ; cela est donné ; mais, il s'agit de préciser les caractéristiques des « signifiants » ou des « comparants » de ces images, qui sont obscurcies par le manque de connaissance des lecteurs sur ces noms ou ces objets et non par l'inaccessibilité du « signifié » ou du « comparé ». Se questionner sur la nature de la satire ménippée ou du figuier d'enfer permettra, cependant, à travers les motifs de comparaison, d'approfondir son savoir sur la *Vertu du catholicon* et de la Ligue. Dans ce « discours de l'imprimeur », il s'agit de couper court aux « interprétations cornues ». L'ironie est que la réutilisation du titre d'un récent ouvrage de Juste Lipse pour désigner la *Vertu du Catholicon* est par bien des côtés étrange, bizarre ou biscornue. L'énigme que pose (qu'est ?) le genre de la satire ménippée semble ne pas appeler de réponse définitive, être ouverte : Juste Lipse en adoptant un titre réservé uniquement sous l'Antiquité aux opuscules de Varron, et ce, afin de nommer une œuvre essentiellement inspirée de l'*Apocoloquintose* de Sénèque, c'est-à-dire en effectuant une « méprise catégoriale calculée » ou une métaphore particulièrement obscure, réalise un tour de force. Le genre se développe avec le « pamphlet politique » de 1594 et les « romans » de Barclay parus en 1605 et 1607 à force de déchiffrements qui ne veulent pas se limiter au sens codé par Lipse mais proposent une solution en expansion pour cette énigme. C'est à ce développement que nous nous intéresserons et plus singulièrement à la place et aux enjeux des énigmes (cette fois-ci comprises comme des formes incorporées aux textes et non comme la forme des textes) dans les définitions et redéfinitions de la satire ménippée.



« Queering / historiciser Gaveston : les libelles de la Ligue et la Fronde » in *Queer Strategies*, dir. P. Zobermann, Paris, L'Harmattan, 2008



PROPOS

Repérée dans les charges satiriques à l'encontre d'Henri III et de son archimignon Epernon (Guy Poirier, *L'Homosexualité à la Renaissance* ; Nicolas Leroux, *La Faveur du roi*), mais à tort restreinte à ce domaine, la figure historique de Gaverston, favori d'Edouard II d'Angleterre, est plus largement utilisée, en particulier un demi-siècle plus tard contre Mazarin. Cette résurgence, voire cette permanence, pourrait laisser penser que ce personnage habite l'imaginaire des XVI^e et XVII^e siècles comme l'une des représentations possibles de l'homosexuel : celle-ci mettrait en place un certain nombre de traits parfois encore vifs aujourd'hui (insatiabilité sexuelle...). Cependant, c'est, peut-être, là se méprendre sur son sens à l'âge classique en se laissant très vraisemblablement influencer par la réactivation contemporaine de Gaverston (chez Georges Eekhoud dans *Escal-vigor* (1899) sous les traits de Guidon) ; l'imaginaire classique donne davantage Gaverston comme le type de l'envieux (la sodomie n'étant qu'une des caractéristiques possibles du type parmi d'autres, activée ou non). Certes, l'homosexuel héritera au XIX^e siècle de certains de ces traits, mais dans un imaginaire moins homogène où il renvoie globalement sinon uniquement à une pratique sexuelle, ne jouant plus le rôle central de l'envieux comme négation d'un monde vivant de la prodigalité de Dieu, du roi, des grands.



« Poisons et contrepoisons dans les libelles des guerres de religion » *in*
Poison(s) et antidote(s) dans les écrits de l'Europe des XVIe et XVIIe siècles, Artois
P. U., à paraître en 2010.

PROPOS

Dans la littérature militante de la fin du XVIe siècle, le poison et le contrepoison sont des référents récurrents ; la suspicion régnant autour d'un certain nombre de morts de princes (de don Carlos à François d'Alençon) rend possible un discours plus métaphorique qui identifie l'ennemi à un empoisonneur, un charlatan, un sorcier et le camp de l'orateur à un bon médecin : le discours se veut le révélateur d'un crime caché ; il parvient à dire la réalité d'un adversaire toujours marqué par l'hypocrisie. Pa delà ce réseau d'images particulièrement nourri, ce qui doit retenir l'attention est l'utilisation des termes de poison ou de contrepoison (et leurs variantes : thériaque, catholicon...) dans les titres mêmes des libelles ; on aurait tort de ne voir là qu'une métaphore ; il semble bien que les discours et leurs effets se pensent en ces termes médicaux ; paradoxalement, c'est autour du crime silencieux que se construit une forme de science du langage que nous essaierons de caractériser au plus près.



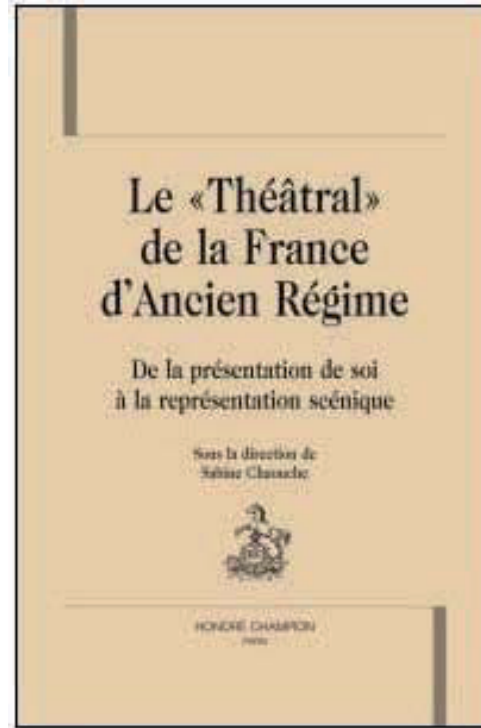
« Le Voyage des princes fortunés ou l'hyperréflexivité » in *L'assiette des fictions*, dir. Herman, Pachoud, Pelckmans, Rosset, Leuven, Peeters, « La République des lettres » 38, 2009.

PROPOS

Le Voyage des princes fortunés de Béroalde de Verville constitue une étape essentielle dans l'histoire du romanesque à l'âge classique, revisitant les grandes œuvres initiatiques de la Renaissance (Rabelais, Colonna) et annonçant par ses influences persanes (*Le Pavillon des sept princesses*, *Les Huit Paradis*) une certaine veine orientale. A travers le schéma traditionnel de la *navigatio*, Béroalde de Verville multiplie les mises en scène du discours fictionnel selon les procédures les plus variées : le cours de la narration est tout d'abord questionné dans l'*ordo artificialis*, la construction perturbée du récit. Celle-ci permet de placer au centre de l'œuvre la quête d'un miroir merveilleux, détenteur de vérité. Celui-ci, quoique particulièrement emblématique du texte et de ses enjeux, n'est qu'une des multiples actualisations de la réflexivité parmi les espaces (îles, fontaines, palais, cabinets), les situations énonciatives (banquets, récréations, joyeux devis, chants), les accessoires (coffrets, nombreux miroirs, bagues, pierres, baumes, poisons...). La pléthore de tels dispositifs désarçonne le lecteur : cette prolifération nuit à la cohérence symbolique et vient troubler le désir obsessionnel de transparence à l'œuvre dans le texte, relançant la dialectique du visible et de l'invisible au centre du discours et de l'esthétique béroaldienne. La *contradictio* ou la « non congruence » (Louis Marin) des éléments d'interprétation invite le lecteur (en même temps que les héros) à l'abandon d'une approche froide, logique, intellectuelle pour adopter un mode de connaissance plus intuitif, plus amoureux.



« Altérité du ‘théâtral’: avatars des ‘états du monde’ (1593/1614) » in *Le Théâtral de la France d’Ancien Régime*, éd. Sabine Chaouche, Paris, Champion, 2010.



PROPOS

Des guerres d’Italie à la Fronde, la société française ne laisse de se mettre en scène dans le genre littéraire des « états du monde ».

Couvrant les deux pans de l’éloquence épideictique, le genre se rapproche, dans sa dimension encomiastique, des pièces officielles rendant compte de l’ordonnement des représentants du royaume à l’occasion des états généraux. Cependant, dans ses aspects satiriques, il vise surtout à exprimer la diversité des vices de la manière la plus exhaustive possible, à dresser l’encyclopédie des maux de la société selon son ordre divin en trois états, traditionnellement à travers la forme-cadre prosimétrique du songe allégorique, mais aussi à travers les roues de fortune, les danses macabres, les jeux d’échecs, les nefs des fous ou les processions à l’âne.

Comme le montre l’un des plus beaux exemples des « états du monde », la *Satyre Menippée de la vertu du catholicon d’Espagne*, cette tradition littéraire joue sur différentes formes de « théâtral », qu’elles soient « emphatiques » comme les processions religieuses et les assemblées politiques ou encore de l’ordre du « déguisement » avec l’échafaud grotesque des bonimenteurs.

De la fin du XV^e au milieu du XVII^e siècle, la constitution d’un espace public semble passer par cette théâtralisation ; dans la mise en scène des différents ordres sociaux se joue comme l’expérience du partage d’un spectacle, souvent une farce, qui uniformise le lectorat hétérogène en un public populaire. De ce point de vue, les « états du monde » auraient pu constituer une transition entre la « sphère publique structurée par la représentation » et la « sphère publique bourgeoise » (Habermas). Ils vont, cependant disparaître avec la longue éclipse



« Ambassadeurs, espions et comploteurs espagnols et ‘espagnolisés’ dans les libelles de la Ligue (1584-198) » in *Ambassadeurs, apprentis espions et maîtres comploteurs: les systèmes de renseignements à l’époque moderne*, éd. Béatrice Pérez et Annie Molinié, Paris, PUPS, à paraître en 2010.

PROPOS

Dans le combat de plumes que se livrent les belligérants durant la Ligue, l’un des enjeux primordiaux est de discréditer l’ennemi d’une guerre civile auprès de l’opinion en dénonçant en lui un agent de l’étranger et particulièrement, pour les publicistes royaux d’Henri III puis d’Henri IV, un Espagnol.

Au sein de ce dispositif, une figure peut retenir l’attention, celle des ambassadeurs de Philippe II : moins Juan Taxis peut-être que Lorenzo Suarez de Figueroa ou Bernardino de Mendoza (à l’origine de la thèse soutenue par Jensen de Lamar à Columbia University en 1957, *Diplomacy and dogmatism : Bernardino de Mendoza and the French Catholic League*, Cambridge, Harvard University, 1964). Ils apparaissent, dans les mémoires et dans les libelles de l’époque, comme de curieux personnages marqués par la promesse davantage que la distribution de pensions aux comploteurs stipendiés, par des conseils ambigus à leurs alliés (en particulier le très mémorable appel de Mendoza à fabriquer des pains avec les os des morts pendant le siège de Paris en 1589), par l’envoi de lettres codées révélant leurs véritables sentiments pour les collaborateurs de l’Espagne ou encore par l’utilisation d’encre spéciale (l’urinal) dans le cadre de leurs négociations (particulièrement, lors des demandes de la couronne de France pour l’Infante d’Espagne aux états généraux de 1593 par Figueroa) ; ils sont l’incarnation de l’hypocrisie espagnole dans un système de valeur où la France est associée à la franchise et l’Espagne à la duplicité.

Mais par delà les députations officielles, ordinaires ou extraordinaires, l’Espagne est surtout servie, selon les « pamphlets » royalistes, par de multiples affidés : paradoxalement, celui qui « représente » le mieux l’Espagne doit y renvoyer ou s’y référer le moins explicitement possible. La question de l’ambassade espagnole rejoint celle du signe caché. Il s’agit de dénoncer, comme le fait la *Satyre Menippe* dans son prologue des charlatans lorrain et espagnol, le prétexte de la protection de la religion. Les textes polémiques se donnent comme des traités de déchiffrement et de décryptage en se référant parfois aux prémices du contre-espionnage et aux actions de décodage du mathématicien français François Viète. Ils invitent les « espagnolisés » qui ont été trompés par de faux-semblants à sortir de leurs errements en faisant la lumière sur les véritables motivations du roi Philippe II (affaiblir ou détruire le royaume de France) ou des chefs ligueurs (avancer leur propre rang).



« Imposture du réel/Fiction de l'imposture ; Un faux contre le complot jésuite : les *Instructions secrètes des Jésuites* » in *L'Imposture*, Lille, P.U. de Lille 3, à paraître.

PROPOS

Comment dénoncer une imposture de l'ordre du réel ? Quand manquent les preuves (tant l'imposture est réussie), il ne reste plus qu'à recourir, soi-même, au faux. Chassé de l'ordre des jésuites en 1611, Jérôme Zahorowski compile, en Pologne, un ensemble assez improbable de rumeurs venimeuses, de ragots infamants, de stéréotypes haïssables (orgueil des conseillers des princes, complot politique, hypocrisie et soif du pouvoir) sur le compte de la compagnie et leur donne la forme d'instructions privées faussement attribuées au supérieur général (*Monita priuata...*). Dans cet opuscule, se met en place, très précocement, toute une rhétorique éprouvée plus tard dans les diverses versions de la littérature du complot (antimaçonique, antisémite...). Ce qui nous intéressera plus précisément sera la fortune du texte dans le contexte français, en particulier à travers ses traductions dès 1668 (*Avis secrets de la Société de Jésus*), son amplification dans de véritables anthologies d'éloges ironiques de la compagnie comme *Le Cabinet jésuitique* (1678) ou *Les Intrigues secrettes des Jesuites* (1718), ses multiples reprises dans des mémoires (*Supplément des Mémoires de Trévoux*, 1701 ; *Suppléments des Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux arts*, 1702). Réimprimée au moment où le Parlement se prononce pour la suppression de l'ordre en France (1761) ou dans le contexte du scandale des « Pères de la foi » (1824-1826), l'œuvre, pourtant reconnue comme fausse dès 1616, ne laisse de rencontrer le succès auprès du publiciste anticlérical Charles Sauvestre (qui la réédite en 1862, 1863, 1864, 1865, 1867 et 1879) ou encore chez le journaliste libertaire André Lorulot (1933). C'est que par delà son caractère *inauthentique*, elle énonce des idées que ces derniers jugent *conformes* aux pensées des jésuites : le recours à la fiction (seuls les lecteurs les moins attentifs ne reconnaîtraient pas la nature fictive de ces *Avis secrets...*) semble, dès lors, nécessaire pour accéder à une vérité plus profonde ; en quelque sorte et très paradoxalement, plus le texte exhibe sa construction, y compris dans sa lourdeur (on pourrait presque dire sa *fausseté*, car *ça sonne faux*), plus il est garant de cette vérité qu'aucun document ne saurait révéler.